

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2024002

SEANCE du 15 février 2024

Commune de DOMPIERRE SUR HELPE - Arrondissement AVESNES

Nombre de membres au conseil municipal :14

Nombre en exercice :14

Présents : 09

Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre Libert

Présents :

Jean-Pierre LIBERT- Hélène DARLY - Jacky HOCQUET – Jean-Marc MEURANT- Alain BASLY- Alexandre LIENARD - Philippe DUFRENNE- Jean-Pierre BERTRAND- Michel PICAUVET-Patrick DOUAI

Absent(s) excusé(s) : Louis BERTRAND (1 pouvoir) - Alain MACARET (1 pouvoir) -Paulin LESCUT- Christophe MARISSAL

Date de la convocation : le 07/02/2024

Date d'affichage : le 07/02/2024

Objet : **Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à remplacement d'agent en congé maternité**

Le Conseil Municipal :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un remplacement suite à un congé maternité.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel dans les conditions fixés par l'article L.332-13 du code précité pour remplacer l'agent contractuel momentanément indisponible.

Cet agent assurera les fonctions d'Adjoint administratif à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération selon la nature des fonctions concernées, son expérience et son profil.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 26 février 2024

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme, le 26 février 2024

Publication sur le site le : 27/02/2024

Le Maire,

Jean Pierre LIBERT.